

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

DALUCE Beauty

Nos services

- Petites tresses
- Coiffure
- Pose perruque
- Make UP
- Attache foulard
- Conseils en Esthétique
- Onglerie
- Organisation des cérémonies de tout genre
- Vente de petits articles...

Tél: 66 66 64 82

Criez votre beauté



PRÉSIDENTIELLES DE 2026 AU BÉNIN P. 08

Patrice TALON, le maître du jeu ?



FORMULATION DE LA VISION BÉNIN 2060 P. 03

Suggestions des députés pour le rapport diagnostique



APRÈS LE VOTE DE LA LOI PORTANT FÊTE ANNUELLE DES RÉLIGIONS TRADITIONNELLES P. 02

Sa Majesté OKE AMIDOU AGBADEWALE remercie TALON



LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL P. 04



Cotonou au cœur d'un forum pour renforcer la paix

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



APRÈS LE VOTE DE LA LOI PORTANT FÊTE ANNUELLE DES RÉLIGIONS TRADITIONNELLES

Sa majesté OKE AMIDOU AGBADEWALE remercie TALON, son Gouvernement et les députés

La date du 30 juillet 2024 restera gravée dans les annales de l'histoire de nos religions traditionnelles et du Bénin. Et pour cause, les députés de la 9ème législature ont unanimement voté la loi portant fête annuelle des religions traditionnelles en République du Bénin. Une loi qui est initiée par le Gouvernement du président Patrice TALON et qui vient donner une nouvelle plus value à la fête du 10 janvier destinée à la célébration du vodoun sur tous ses formats. Dorénavant avec cette nouvelle loi qui renforce le corpus législatif de notre pays, la fête du 10 janvier destinée à la fête du vodoun sera célébrée sur deux jours (deuxièmes jeudi et vendredi du mois de janvier de chaque année). Ce qui montre la volonté du Gouvernement et des députés d'accorder plus de temps à ces festivités annuelles, c'est qu'en dehors de ces deux jours fériés, les adeptes auront encore le samedi et dimanche pour la fête. Une nouveauté qui n'a pas laissé indifférents les gardiens de notre tradition. C'est le cas de sa majesté OKE AMIDOU AGBADEWALE, OBA du palais royal AWO FUNFUN OTTTO LODJOU de la commune d'Adjarra.

D'entrée de jeu, il a partagé sa joie et a tenu par ailleurs à remercier le président TALON et les députés pour le vote de cette loi. "Grande a été ma joie à l'annonce de ce vote. Depuis 10 ans que nous célébrons cette fête au niveau de notre Cour royale, nous avons des partenaires. Ce sont eux qui m'ont informé du vote de cette loi. Pour nous, le président Patrice TALON vient de marquer un grand point à l'endroit des gardiens de la tradition que nous sommes en nous accordons au lieu d'une journée, quatre jours pour la fête. En effet, à l'occasion de la fête du 10 janvier qui coïncide avec mon anniversaire de naissance, j'organise une série de manifestations auxquelles les touristes et partenaires participent au niveau de notre Cour royale tout comme ailleurs. Mais la seule journée ne suffit pas et parfois nos partenaires repartent sans vivre effectivement les temps forts de la fête. Cela constitue parfois pour nous d'énormes pertes puisque des investissements sont consentis dans l'organisation du 10 janvier. Mais avec cette loi, la fête brillera de mille feux et les manifestations s'étendront sur plusieurs jours surtout à partir de l'édition de 2025. Tout ceci, grâce au président TALON que je salue et remercie pour cet acte. Je voudrais remercier également les députés qui ont compris le bien fondé de cette loi.", a-t-il déclaré avec grande satisfaction.

Par la suite, il a justifié le bien fondé et tout le sens de cette loi. "En Arabie saoudite par exemple, les festivités de la Tabaski et du Ramadan durent plusieurs jours. Ailleurs aussi en Israël et autres pays, plusieurs jours sont consacrés à la célébration de leurs fêtes. Et pourquoi notre fête à nous sera-t-elle célébrée en un jour ? Par exemple, si la fête du 10 janvier tombe sur un lundi, c'est une grande perte pour nous. On n'y constate aucune affluence puisque déjà à partir de 16 h où on atteint le clou de la fête, nos visiteurs, touristes et partenaires retournent déjà chez eux en raison de leurs obligations professionnelles. Nous avons toujours prié pour que Dieu nous donne un chef de l'État qui va valoriser davantage le vodoun et il nous l'a donné en la personne du président Patrice TALON. Car il n'est pas possible de célébrer plusieurs divinités en un jour mais maintenant nous bénéficions d'un week-end prolongé pour célébrer le vodoun. Le président TALON vient d'honorer les divinités et il faut reconnaître que le vodoun est notre richesse.", a lancé sa majesté OKE AMIDOU AGBADEWALE.

**CRIET****18 agents de l'ANIP libérés sous caution**

La Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (Criet) a libéré provisoirement 18 agents de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP). Ils font parti des 19 personnes impliquées dans le dossier d'abus de fonction au sein de cette structure.

En effet, au cours de leur audience, les 19 personnes dont une femme ont plaidé non coupables devant la CRIET, le lundi 12 Août dernier. Pour justifier des nombreuses modifications intervenues sur la plateforme de l'ANIP, avec les codes confidentiels des prévenus, la majorité a déclaré travailler de nuit, pour atteindre les quotas qui leur sont fixés.

Au sujet des transactions par Mobile money, ils ont déclaré qu'ils proviennent des usagers qu'ils aident pour les paiements en ligne, lorsque ceux-ci ont du mal à y arriver. Après les débats, la cour a décidé d'accorder la liberté provisoire à 18 d'entre eux, selon Bip radio. Ces derniers doivent payer une caution allant de 100.000 à 500.000 Fcfa. Le dossier est renvoyé au 2 Décembre 2024 pour continuation.



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemlèmedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemlèmedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

FORMULATION DE LA VISION BÉNIN 2060

Suggestions des députés pour le rapport diagnostic

Dans le cadre du processus de formalisation du développement du Bénin à l'horizon 2060, le Ministère du développement et de la coordination de l'action du gouvernement a dépêché ce mardi 13 août 2024 au Palais des gouverneurs de Porto-Novo un groupe d'experts pour échanger avec les députés. La mission composée des experts Oscar Didier Capo Chichi et Téléphore Nounagnon Affagnon a réussi à collecter auprès des députés, dans une démarche participative, leurs perspectives et leurs aspirations afin d'alimenter le rapport diagnostic stratégique du système Bénin dans une dizaine de domaines à savoir : économie, social, politique, environnement, culture, technologie, infrastructure, santé, éducation et sécurité.

Dans son intervention, l'honorable Victor Topanou a mis l'accent sur la complexité de l'exercice qui normalement doit tenir compte de certains impondérables, notamment les catastrophes, les guerres et autres. Il a toutefois suggéré que des options claires soient faites à l'horizon 2060 afin qu'on ne tombe pas dans les mêmes erreurs lors de la formulation de vision Alafia 2025.

L'économie

Dans le secteur de l'économie, l'honorable Assan Seybou a constaté que le plan Bénin Alafia 2025 n'a pas atteint ses objectifs dans la mesure où le secteur privé n'a pas joué pleinement son rôle de créateur de richesse. « Nous n'avons pas abouti au rôle que doit jouer le secteur privé », a dit Assan Seybou. Il a suggéré qu'à l'horizon 2060, le secteur privé prenne ses responsabilités de créateur de richesse et que l'État se confine dans son rôle de régulateur. Au plan communautaire, l'honorable Assan Seybou a constaté qu'il y a une sorte de résistance pour aller aux grands ensembles économiques et communautaires. « Si nous voulons en 2060 un État qui promeut l'industrie, il faudrait que l'État veille à protéger le Made in Bénin. Nous ne pouvons pas produire dans nos industries et être compétitifs si nous ne protégeons pas nos investissements », a dit le Président du groupe parlementaire Bloc Républicain pour qui l'État doit protéger ses nationaux et les positionner au plan international. Il a aussi suggéré qu'on accentue la diversification des filières en allant au-delà du coton. L'autre point sur lequel il a mis l'accent est le système bancaire qui n'a pas fonctionné dans le cadre de la mise en œuvre de la vision Alafia 2025 pour accompagner les créateurs de richesses. Dans la perspective de 2060, le député a dit qu'il faut donc redynamiser le secteur bancaire de sorte afin qu'il soit très proches du secteur privé. « D'ici 2026, il nous faut des banquiers de développement et non strictement commerciaux », a-t-il dit.

Pour 2060, l'honorable Sabi Karim Alassane, souhaite que le Bénin soit une économie basée sur une forte industrialisation orientée vers l'exportation.

« D'ici 2060, mon rêve est qu'on ait une économie prospère qui passe par une industrialisation de nos produits locaux. Il faut qu'on exporte plus qu'on importe. On a mis l'accent sur la privatisation à outrance. J'ai la crainte que d'ici 2060 cela ait des impacts négatifs sur le social, notamment l'eau et l'électricité », a dit pour sa part l'honorable Imorou Taïrou.

Pour 2060, l'honorable Domitien N'ouémou souhaite le renforcement de la machine institutionnelle qui gouverne l'économie. Il a aussi suggéré que l'accent soit fortement mis sur la transformation de tous nos produits locaux et qu'on n'exporte plus les produits non transformés.

Le social

Sur le plan social, les interventions des uns et des autres ont porté sur la nécessité de développer la solidarité nationale et travailler sur la mentalité du Béninois qui doit désormais respecter le bien public. « Il faut mettre la dynamique sur le travail car on mange à la sueur de son front », a dit l'honorable Orden Alladatin qui a aussi insisté sur la mise en place d'un système qui promeut l'équipe et la justice.

Intervenant sur le sujet, l'honorable Assan Seybou a insisté sur la nécessité de dépolitiser le social avec en point de mire la prise en compte de la question de la dividende démographique.

La politique

« Au plan politique, le débat doit être tourné autour de deux modes que sont la démocratie et la dictature », pense l'honorable Topanou... Pour lui, malgré ses imperfections, le système démocratique reste et demeure celui par lequel le Bénin peut se développer à l'horizon 2060. Pour son collègue Assan Seybou, le Bénin dont il rêve à l'horizon 2060 est que nous soyons dans un modèle démocratique multipartite contrôlé du point de vue du nombre de partis politiques devant animer la vie politique pour garantir le développement. « La démocratie qui promeut le développement doit être le choix clair que nous devons faire à l'horizon 2060 », a soutenu l'honorable Orden Alladatin.

Dans les autres domaines (environnement, santé, sécurité, infrastructure, technologie, éducation...) la moisson a été très bonne pour l'équipe d'experts du Ministère du développement.



LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL

Cotonou au cœur d'un forum pour renforcer la paix

La métropole béninoise accueille, depuis ce mardi 13 Août 2024, les travaux du forum sur le renforcement des efforts de paix menés par les États, les organisations de la société civile et les organisations confessionnelles dans le cadre des transitions politiques, de la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région du Sahel. Il s'agit d'une initiative de l'Union Africaine appuyée par la République du Bénin par l'intermédiaire du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

L'objectif de ce forum est de renforcer les efforts de paix entrepris par les organisations de la société civile et les organisations confessionnelles dans la région du Sahel, en mettant en exergue les réalisations, les défis et les leçons apprises. Il s'agira aussi de partager les expériences sur les efforts de paix entrepris par les différentes parties prenantes, d'identifier et de développer des stratégies communes ou encore, d'identifier et de proposer des domaines dans lesquels, l'Union Africaine pourrait apporter un soutien supplémentaire pour soutenir les efforts de paix menés par les organisations de la société civile et les organisations confessionnelles.

La cérémonie d'ouverture dudit forum a été marquée par deux allocutions notamment, celle de Monsieur Abasse OLOSSOUMARE, Directeur de cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Dans son adresse, il a mis l'accent sur le fait que la paix au Sahel n'est pas seulement un rêve lointain, mais plutôt une nécessité urgente. Il appelle donc les acteurs présents à considérer ces assises comme une opportunité pour réaffirmer une fois encore l'engagement collectif à contribuer à la paix et à l'amélioration des stratégies collectives dans cette lutte complexe.

Le Directeur de cabinet du Ministre Alassane SEIDOU a aussi exhorté les participants à intégrer les dimensions sociale, économique et culturelle dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. « Nous avons chacun et

tous un rôle à jouer dans ce combat qui nous incombe. Ainsi, les Gouvernements de nos pays respectifs, la société civile, les organisations internationales, et les communautés locales doivent travailler en rangs serrés. Ce Forum doit être compris comme une plateforme où nos voix doivent s'unir pour identifier des solutions concrètes, partager les meilleures pratiques, et surtout, bâtir des ponts solides et indestructibles entre nos peuples et nos cultures en vue de réaffirmer nos idéaux de paix », a-t-il souligné.

A cette cérémonie d'ouverture, Monsieur Fulgence ZENETH, Chef par intérim de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel a salué les efforts du gouvernement béninois pour l'organisation effective du forum. Il relève la limite des réponses militaire et sécuritaire face aux graves et complexes défis que posent le terrorisme, les réseaux criminels et de trafics, les luttes et conflits intracommunautaires, les changements anticonstitutionnels de gouvernement, qui ont pour conséquences, des déplacements des populations, la dégradation des infrastructures de bases. Ces raisons justifient, selon lui, l'engagement de l'Union Africaine à réunir les acteurs confessionnels et de la société civile pour trouver les voies et moyens permettant d'endiguer le phénomène.

Le forum de Cotonou est pour lui une occasion de partage d'expériences pour permettre de venir à bout des phénomènes du terrorisme et de l'extrémisme violent. Les résolutions et le rapport final du forum sont attendus dans la soirée de ce mercredi 14 août 2024.

La cérémonie officielle d'ouverture de ce forum a connu la présence des responsables nationaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, des leaders religieux, de la Direction des affaires intérieures et des cultes ainsi que de plusieurs représentants d'organisations de la société civile. Des représentants et facilitateurs de l'Union Africaine prennent également part à ces assises.



AMNESTY INTERNATIONAL BÉNIN AU PALAIS DES GOUVERNEURS À PORTO-NOVO

Les femmes du programme “Étoiles des droits humains” au contact du Parlement

Dans le cadre de leur visite aux institutions après leur formation, les femmes du programme “Étoiles des droits humains” de Amnesty International Bénin, ont effectué une descente au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ce mardi. Objectifs, s'imprégner de l'historique de l'institution parlementaire et s'informer de la procédure législative.

100 filles âgées entre 15 et 24 ans enrôlées dans le Programme “Étoiles des droits humains” initié par Amnesty International Bénin ont visité le Parlement. Tout a commencé à l'hémicycle par le mot introductif du Directeur Exécutif de Amnesty International Bénin, Dieudonné DAGBETO qui a présenté ledit programme. Ensuite, il y a eu la présentation de l'historique de l'Assemblée nationale par le fonctionnaire parlementaire Machioudi EMMANUEL suivie de la présentation de l'exposé sur la procédure législature par le président de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme, l'he Orden ALLADATIN, par la suite les questions-réponses et enfin la photo de famille. Sous la supervision du coordonnateur Médias/

Surveillance des droits humains à Amnesty International Bénin, Glory HOS-SOU, ces femmes ont abordé leurs préoccupations après avoir suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt les deux speeches. Lesdites préoccupations ont trait aux pesanteurs sociales qui annihilent la promotion de la femme en politique; à la vulgarisation des lois au plan communal; au fonctionnement des groupes parlementaires, au mécanisme de prise en compte des desiderata des populations lors du vote des lois; à l'arrimage entre contrôle parlementaire de l'action gouvernementale et soutien au Gouvernement; au prolongement de la discrimination positive en faveur des femmes aux élections communales...Après les réponses, Amnesty International Bénin et les femmes du programme “Étoiles des droits humains” sont répartis du sanctuaire de la démocratie tout satisfaits.


Il faut rappeler que le Programme “Étoiles des droits humains” vise à outiller les filles sur des questions de droits de l'homme et a permis de former à Grand-Popo, 100 filles en provenance de toutes les communes après appel à candidatures.





GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



ELONA HOUSE

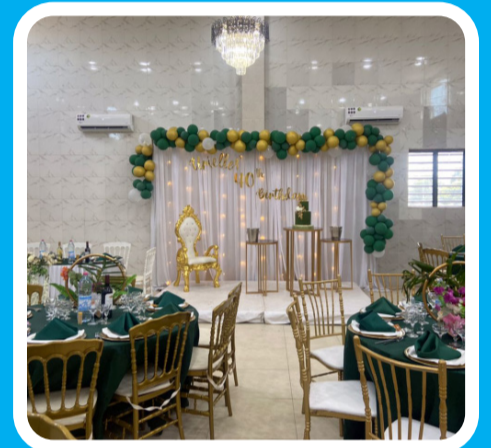
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

PRÉSIDENTIELLES DE 2026 AU BÉNIN

Patrice TALON, le maître du jeu ?

Au fur et à mesure que la grande année électorale de 2026 s'approche à grands pas, on se rend compte que le chantre du Nouveau départ, Patrice TALON après deux mandats, affiche toujours une «apparente» sérénité. Entre une mouvance en panne d'inspiration et une opposition amorphe, le locataire de la Marina demeure toujours le maître du jeu.

À moins de deux ans de la fin de son second et dernier quinquennat (constitutionnellement parlant), Patrice TALON tient toujours les ficelles. Rien ne lui échappe dans le processus électoral : de la Cena, à la Cour constitutionnelle en passant par la HAAC sans oublier l'Assemblée nationale, cet animal politique a encore son mot à dire dans le jeu. Difficile donc de prédire ou de dresser le portrait robot de celui qui va lui succéder à la tête du pays qu'il provienne de son sérail (pourtant c'est important pour la survie des réformes engagées depuis 2016 pour hisser le Bénin au firmament) ou du camp d'en face.

D'un côté il y a une mouvance qui hésite à prendre ses responsabilités car en son sein, personne ne veut oser et courir le risque de bâtir son empire politique sans la caution du chef. En tout cas, ce n'est ni Olivier BOKO, ni Joseph DJOGBÉ-NOU, ou encore moins Romuald WADAGNI dont les noms sont cités dans l'opinion publique pour continuer l'œuvre de Patrice TALON qui diront le contraire. De l'autre côté, il y a une opposition qui ne sait à quel saint se vouer et qui multiplie ses erreurs face à la ruse du pouvoir en place. Du coup, ils sont nombreux ces Béninois à penser que le virage de 2026 ne sera pas facile en raison des cartes que présente le président de la République.

Pourtant la nature n'est pas trop favorable au régime en place. Puisque par exemple la crise économique, la cherté de la vie, le hautement social qui est difficilement perceptible ou encore quelques aléas politiques ne sont pas des éléments à lubrifier le chemin au dauphin de Patrice TALON. Et au lieu que l'opposition en profite, elle se laisse endormir dans des calculs inutiles.

En attendant qu'un éventuel troisième laron ne fasse son entrée dans le jeu, Patrice TALON reste imperturbable, seul à conduire le navire Bénin jusqu'en 2026... et?



SUPPOSÉE BASE MILITAIRE AU BÉNIN

Calomnie démasquée, le Général TIANI innocente le Bénin

Dans un contexte régional tendu, où les rumeurs et la désinformation circulent à une vitesse alarmante, le Général Abdourahmane TIANI, Président de la transition nigérienne, a récemment mis à jour la vérité concernant la prétendue existence d'une base militaire étrangère au Bénin. Lors d'une émission télévisée diffusée le 3 août dernier, le Général TIANI a formellement démenti les allégations selon lesquelles le territoire béninois abriterait une installation militaire étrangère, une affirmation qui, jusqu'alors, avait été soutenue par certains membres de son gouvernement, notamment le Premier Ministre Ali Mahamane Lamine ZEINE et le Président burkinabè Ibrahim TRAORÉ. Cette déclaration vient mettre un terme à une polémique qui a enflé ces dernières semaines, alimentée par des spéculations et des interprétations erronées des accords de sécurité régionaux. Le Général TIANI, conscient des conséquences que de telles allégations peuvent avoir sur les relations entre États et sur la stabilité régionale, a choisi de prendre le contre-pied de ses homologues pour affirmer que « le Bénin n'est pas une base militaire étrangère », soutenant ainsi la position des autorités béninoises qui n'ont cessé d'affirmer la non-existence de telles installations sur leur sol. La réaction du Général Abdourahmane TIANI a été accueillie avec surprise et soulagement par les observateurs de la scène politique. En effet, cette prise de position marque un tournant significatif dans la communication des dirigeants de la transition nigérienne, qui semblent désormais plus enclins à éviter les discours belliqueux et à privilégier la diplomatie. En apportant ce démenti formel, le Chef de la junte nigérienne ne se contente pas de défendre le Bénin ; il cherche également à rétablir la crédibilité de son propre gouvernement face à une opinion publique de plus en plus exigeante. Loin d'être anodin, ce changement de ton de la part du Général TIANI pourrait également être interprété comme une tentative de renforcer les liens avec le Bénin, un pays qui joue un rôle important dans la lutte contre le terrorisme et l'instabilité au Sahel. En affirmant que le Bénin est un partenaire de confiance, TIANI semble vouloir construire une alliance plus solide face aux défis sécuritaires qui menacent la région.

Roger DEDOME (Collaborateur extérieur)



À LA SUITE DE LEUR COMMUNIQUÉ TRUFFÉ D'UNE SÉRIE D'ÉCONOMIES DE VÉRITÉS DANS LE BUT DE DISTRAIRE L'OPINION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Médard KOUDEBI, président de l'ONG BÉNIN DIASPORA ASSISTANCE aux responsables du parti LES DÉMOCRATES

Messieurs les responsables du parti LES DÉMOCRATES,

A travers le communiqué numéro 292/LD/PDT en date du 12 Août 2024, monsieur Guy MITOKPÉ a apporté des clarifications au public au sujet du flou entretenu autour de la dépouille mortelle du sieur Arnaud Roger KOUDEBI, assassiné par empoisonnement à l'issue d'une réunion avec certains membres du parti LES DÉMOCRATES le 17 Février 2024 dernier, drame dont le défunt aurait même révélé certains noms avant sa mort, quelques heures après consommation de la boisson empoisonnée. Je note personnellement à travers ce communiqué, une volonté manifeste de tordre le cou à la vérité et de se servir de ce malheureux événement pour tenter de reconquérir un électorat en pleine dispersion à travers une récupération politique. En effet, j'ai relevé dans votre communiqué destiné à manipuler l'opinion, des contre-vérités parmi lesquelles, vous avez annoncé maître Renaud Vignilé AGBODJI, avocat politique à la solde du parti LES DÉMOCRATES comme étant l'avocat de la famille KOUDEBI. Or, dans ce même communiqué à la page 4, monsieur Guy MITOKPÉ s'est pourtant contredit en reconnaissant que c'est le parti LES DÉMOCRATES qui a engagé maître Renaud Vignilé AGBODJI aux fins de mener toutes les démarches judiciaires dans ce dossier et non la famille KOUDEBI. Je rappelle au passage que c'est ce même avocat qui a confisqué dans son cabinet, l'original de la décision de la cour ayant statué sur la remise de la dépouille mortelle du sieur Arnaud Roger KOUDEBI et n'a donné que la photocopie à notre famille, au grotesque motif que la famille KOUDEBI n'a pas besoin de l'original de ladite décision. Par ailleurs, vous avez évoqué l'existence d'une dame prénommée Julienne KOUDEBI, membre de notre famille qui serait en étroite collaboration avec votre avocat pour la procédure en cours. Puisque l'opinion publique a droit à la vérité, je dis haut et fort que cette Julienne KOUDEBI est une personne fictive et imaginaire, produite par votre parti LES DÉMOCRATES pour tenter de justifier les démarches sournoises auxquelles vous vous abonnez depuis la mort par empoisonnement de notre frère Arnaud Roger KOUDEBI. A cet effet, je vous mets au défi d'apporter les preuves de l'existence légale et civique de la prénommée Julienne KOUDEBI. Choqué par vos déclarations mensongères, j'ai personnellement initié ce matin une conversation avec le communicateur Guy MITOKPÉ qui n'a pas décroché mes multiples appels.

Vu que c'est par voie de presse que votre communiqué a été publié, je vous apporte mon droit de réponse et ma consternation sur les réseaux sociaux en vous posant les questions suivantes auxquelles je vous prie de répondre sans délai :

1- Dans quelle intention vous vous êtes précipités pour imposer un avocat à double face dans ce dossier d'assassinat dont vous êtes les premiers suspects ?

2- Est-ce pour facilement livrer aux auteurs de cet assassinat et membres de votre parti LES DÉMOCRATES des informations afin de distraire la justice ?

3- Pourquoi votre parti LES DÉMOCRATES n'a-t-il pas ordonné une enquête indépendante pour déterminer les causes profondes de cet assassinat survenu 03 heures de temps après que le sieur Arnaud Roger KOUDEBI ait partagé un verre avec certains membres du parti ?

4- Pourquoi votre parti LES DÉMOCRATES tente d'instrumentaliser le dossier et manipule à la fois notre famille et l'opinion publique ?

5- Dans quelle intention le parti LES DÉMOCRATES s'entête-t-il à politiser la dépouille mortelle du sieur Arnaud Roger KOUDEBI en tentant de violer les dispositions de l'article 59 du décret 2204-991 portant réforme du secteur funéraire en République du Bénin ?

6- Est-ce dans une perspective d'avoir accès au résultat de l'autopsie de notre frère Arnaud Roger KOUDEBI et de vous en servir pour faire croire à l'opinion publique que des gens sont en train de tuer par empoisonnement l'opposition au Bénin ?

La famille KOUDEBI, le peuple béninois et l'opinion internationale ont droit de savoir ce qui se trame en filigrane au sein de votre parti LES DÉMOCRATES sur ce dossier. Vos réponses sont vivement attendues.

Fait à Paris le 13 Août 2024

Médard KOUDEBI, Président de l'ONG BÉNIN DIASPORA ASSISTANCE
Spécialiste de l'hygiène funéraire, de prévention des risques et des épidémies / Co-rédacteur du décret 2024-991 portant réforme du secteur funéraire en République du Bénin



Vous êtes un écrivain, une personnalité, un féru de la littérature, et vous souhaitez soutenir Miss Littérature en affichant votre engagement pour le concours ? Faites-le nous savoir ! Miss Littérature, la beauté intelligente. Since 2016.



Miss littérature

Je soutiens

Miss Littérature
La beauté intelligente



NOUS CONTACTER : +229 97870303

UN CONCOURS CRÉÉ EN 2016 PAR LA BÉNINOISE CARMEN FIFAMÈ TOUDONOU

THÈME DE LA 6^E ÉDITION - BIENNALE 2024-2025

FAIRE DE LA LITTÉRATURE À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Bénin • Burkina-Faso • Cameroun • Congo • Côte d'Ivoire • Gabon • Guinée • Mali • Niger • Sénégal • Tchad • Togo





© Nos Services

- * Entretien et nettoyage des bureaux - maison - shopping et espace vert
- * Construction et BTP
- * Vente de Matériels Informatiques et bureautiques

→ [Nous Contacter](#)

📍 Siège Ilot 3975 Hlazounto

☎ Tél : +229 97 32 83 51

✉ e-mail: olorygedeon@hotmail.com

NOUVELLE POLITIQUE SPORTIVE DU BÉNIN

Renforcement de capacités techniques des instructeurs de Taekwondo MUDO 2

Dans le cadre de la nouvelle politique sportive à travers laquelle l'État béninois a entrepris de renforcer les capacités des acteurs techniques en charge du sport, il se tient du 12 au 21 août 2024 au Dojang National de Cotonou, la formation des instructeurs de Taekwondo MUDO 2.

Initiée par le Ministère des sports en collaboration avec la Fédération Béninoise de Taekwondo, cette formation se tient sous la houlette du Grand Maître Benjamin JOHN, ceinture noire 9^e DAN KUKKIWON (Grade le plus élevé du Taekwondo). Il sera assisté par deux encadreurs nationaux, les maîtres Eric TOSSOU et Eric SESSINO. Cette formation de grande importance permettra de renforcer les connaissances des entraîneurs des clubs et associations d'une part et à la Fédération de disposer des entraîneurs Mudo niveau 2.

«L'ambition affichée est que le Bénin ait des candidats aux prochains jeux Olympiques avec l'espoir de ramener des médailles. L'on ne peut ramener des médailles que lorsque le taekwondo est pratiqué dans toutes les contrées du pays. Les prochains candidats ne peuvent être sélectionnés que s'il y a le plus grand nombre de pratiquants pour avoir le plus de potentialités. Ma mission ici à Cotonou c'est d'apporter à tous les instructeurs la capacité et les qualités nécessaires pour transmettre au plus grand nombre afin que se révèlent les potentiels candidats aux prochains compétitions continentales internationales», a déclaré Benjamin JOHN, Grand Maître, ceinture noire 9^e DAN KUKKIWON et formateur principal.

Présent lors de la première journée de formation, Monsieur Crépin OKOUOLOU, Directeur de Cabinet du Ministre des Sports a déclaré : «C'est avec grand plaisir que nous sommes là pour assister à cette formation. Vous êtes les grands maîtres de demain...grâce à vous, on aura de nombreux participants aux compétitions qui nous ramèneront des médailles».

Le président de la Fédération Béninoise de Taekwondo, Dr Victorien KOUGBLENOU a exprimé sa gratitude à l'endroit de son excellence, le Président Patrice TALON qui n'a de cesse de renforcer les fédérations sportives pour le développement du sport dans notre pays.

«C'est tout autant avec beaucoup de joie et de plaisir que je voudrais remercier le ministre des sports, Monsieur Benoit DATO pour son lumineux management et surtout son accompagnement et sa sollicitude aux côtés des fédérations sportives particulièrement aux côtés de la Fédération Béninoise de Taekwondo. Un management qui s'inscrit dans la vaste politique de développement du sport à travers les différents leviers institutionnels techniques et de procédure sans oublier les leviers de renforcement des capacités des acteurs et surtout de la promotion et de la valorisation des ressources humaines» a déclaré Dr KOUGBLENOU. Et d'ajouter : « L'appui dont nous bénéficions du ministère des sports à travers ses structures telles que le Fonds National pour le Développement des Activités de Jeunesse, de Sport et de Loisirs (FNDAJSL) et la Direction du Sport et de la Formation Sportive (DSFS), sera d'une portée qui rehaussera le sport béninois. Cette formation des formateurs de niveau 2 nous permettra d'être présents à certaines rencontres et certaines assises aux niveaux régional et international. C'est donc une formation qui est la bienvenue dans le cadre du renforcement des ressources humaines du taekwondo béninois».

La cérémonie de lancement de cette session de formation a connu la présence du Directeur Général du Fonds National pour le développement des activités de jeunesse, de sport et de loisirs (FNDAJSL) Imorou Bouraima, du Directeur du sport et de la formation sportive (DSFS) Okry NONVIGNON, et le Chargé d'études du ministre, Charles Cecil KPENOU, Vice Champion du Bénin Taekwondo en 2003.

Plus de 70 instructeurs prennent part à ce stage de formation.





GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999